

### *Produits de la criminalité*

Les problèmes que cause l'alcool sont difficiles et complexes. C'est un produit qui est accepté par notre société; il en fait partie. Malgré les sérieuses difficultés et les maux associés aux boissons alcooliques, 95 p. 100 des gens peuvent les consommer avec plaisir et sans problème. Le gouvernement, le premier ministre et toutes sortes de gens nous disent que c'est dans la rue et dans les réunions de jeunes que le problème est le plus évident. Cependant, pour comprendre le problème, il faut examiner le comportement des adultes. Je pense qu'il faut bien le souligner et c'est ce que fera le rapport du comité.

Même si nous reconnaissons ces faits, cela ne veut pas dire que nous sous-estimons le problème de la drogue et des profits énormes que réalisent ceux qui exploitent les souffrances des toxicomanes. Cela fait partie des profits illicites du crime partout dans le monde. Nous appuyons certains aspects de la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants. De fait, nous appuyons la grande majorité des éléments de cette stratégie.

Puisque le gouvernement est convaincu que l'usage des stupéfiants a atteint des proportions épidémiques au Canada, il faut placer ce qu'il compte faire à cet égard dans le contexte approprié. Il compte affecter 210 millions de dollars de plus à la lutte contre le trafic des stupéfiants au Canada. Cela semble énorme. On pourrait penser que cela constitue une solution immédiate à l'épidémie que le gouvernement conservateur imagine, sauf que ces 210 millions de dollars seront dépensés sur une période de cinq ans, qu'on dépense déjà 170 millions de dollars par année à ce titre et que la première tranche de ces dépenses supplémentaires de 210 millions de dollars sera un montant de 20 millions de dollars qui s'ajoutera aux 170 millions dépensés maintenant. La plupart conviendront, je pense, que cela ne représente pas une augmentation dramatique des fonds affectés par le gouvernement fédéral à la lutte contre le trafic des stupéfiants.

Le comité a signalé que, vu la situation actuelle, la façon dont cet argent sera distribué dans le pays et entre les divers échelons gouvernementaux et sur quelle période les dépenses s'échelonnent, cela ne reflète certes pas une détermination de s'attaquer par tous les moyens à un problème urgent. La mesure à l'étude aujourd'hui est un autre exemple d'une solution qui laisse à désirer. Encore une fois, il y a beaucoup de paroles et très peu de mesures concrètes: oui, nous nous attaquons aux problèmes de l'argent blanchi, oui, nous enlèverons aux criminels les profits de leurs crimes et oui, nous bloquerons les profits que nous soupçonnons avoir été produits par le crime.

Toute personne qui a examiné le problème du blanchissement des produits de la criminalité conviendra qu'il faudrait adopter au Canada une mesure semblable à la loi sur le secret bancaire en vigueur aux États-Unis. Il faut dire que les membres du comité permanent de la santé nationale et du bien-être social de tous les partis de la Chambre ont reconnu la nécessité d'instaurer au Canada un système de déclaration comme celui qui existe aux États-Unis. Il faudra déclarer et enregistrer les transactions en espèces de plus de \$10 000, de même que toutes les transactions internationales et en garder la trace.

Étant donné tout l'appui qu'il recevrait des experts en la matière et la nécessité évidente d'instaurer un système de déclaration des transactions financières qui nous permettrait de déceler le blanchissement des produits de la criminalité, ni

moi ni les députés de ce côté-ci de la Chambre ne comprenons pourquoi le gouvernement ne fait le nécessaire pour garantir l'efficacité des mesures prises à cet égard. Certains ont laissé entendre qu'il y avait complicité entre le gouvernement et les banques. Je n'aurais pour ma part jamais dit cela parce qu'une telle complicité est inutile. Le gouvernement est de toute évidence tellement à l'écoute des besoins des banques qu'il sait ce qu'elles veulent et ce qu'elles ne veulent pas aussi instinctivement qu'une mère connaît les besoins de son enfant. Il rejette donc automatiquement ce qui risque d'incommoder les banques. Je sais que les banques prétendent qu'un tel système de déclaration pourrait coûter cher.

Si nous pouvons mettre au point des mécanismes fiscaux et comptables qui permettent aux banques de s'occuper comme cela les arrange de leur dette internationale envers les pays du tiers monde, il me semble qu'il serait très facile d'engager les dépenses comparativement insignifiantes nécessaires pour instaurer un mécanisme qui permettrait au Canada et au gouvernement de s'attaquer au problème du blanchissement de l'argent et d'obtenir de fait ce qu'on a obtenu aux États-Unis, en l'occurrence le moyen de déceler les activités criminelles en identifiant l'argent blanchi grâce à un mécanisme de déclaration et d'enregistrement approprié. Ce ne serait pas tellement compliqué, madame la Présidente.

Comme mon collègue, j'espère que, contrairement à ce qui s'est passé dans le cas du projet de loi sur les réfugiés et des autres mesures que nous avons étudiées ces dernières semaines, le gouvernement ne refusera pas de tenir compte de toute les suggestions constructives et admettra que cette question ne doit pas être entachée de sectarisme, même s'il a lui-même des idées tout à fait sectaires. J'espère que le gouvernement fera un effort concerté pour s'attaquer efficacement au blanchissement des profits tirés d'activités illégales et, plus particulièrement, du trafic de la drogue.

• (1240)

**M. Skelly:** Madame la Présidente, j'aurais souhaité que mon collègue, qui a prononcé un excellent discours, aborde un aspect extrêmement important. En effet, bien que l'emphase accordée par le gouvernement au trafic et à l'abus des drogues ne constitue pas nécessairement une mauvaise allocation des ressources, cela démontre certainement une méconnaissance du plus grave problème de santé au Canada, soit l'alcoolisme. Comme le député est très au courant des activités du comité de la santé et du bien-être social, je voudrais qu'il nous dise si le gouvernement coordonne ses activités. En effet, il semble que la main droite ignore ce que fait la main gauche.

L'un des problèmes les plus graves au Canada n'est pas l'abus des drogues chez les adolescents, mais bien l'abus de l'alcool. D'ailleurs, ce problème n'est pas limité aux adolescents, il touche aussi les écoliers de l'élémentaire. De nombreux parents ont fait valoir qu'il existe au Canada toutes sortes de programmes pour traiter les adultes souffrant d'alcoolisme. Par exemple, les Forces armées ont un excellent programme de réhabilitation. Des dirigeants d'entreprise conscients du problème mettent sur pied des programmes modernes pour les adultes, mais il n'existe rien pour les enfants. Or, le nombre de jeunes alcooliques s'accroît de façon fulgurante.